

**Consulat Général du Royaume
du Maroc à.....**

**ATTESTATION DE SEJOUR A L'ÉTRANGER POUR LE DEDOUANEMENT D'UN VEHICULE DE TOURISME
AVEC BENEFICE DE L'ABATTEMENT DE 90%
(Article 7 de la loi de finances pour l'année 2016)**

Le Consul du Maroc à, certifie par la présente que :

- Mr/Mme :
- Né (e) :
- Fils/fille de (père):
- Et de (mère) :
- Titulaire de la CNI ou du passeport marocain, n° :.....
délivré(e) le à.....
- Demeurant à :
.....

Est Marocain Résidant à l'Etranger et a cumulé un séjour en dehors du Maroc de plus de dix (10) ans.

En conséquence, Mr/Mme,, remplit la condition de séjour pour le dédouanement d'un véhicule personnel avec l'abattement de 90% prévu à l'article 7 de la loi de finances pour l'année budgétaire 2016.

Cette attestation est délivrée à l'intéressé(e), sur sa demande, pour le bénéfice, auprès de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects, de l'avantage pour lequel elle a été établie.

Consulat du Maroc à

Nom, prénom et qualité du signataire